



Programme local de réduction des déchets ménagers et assimilés du Pays de Caux

Lettre d'information n°2

Mars 2019

Contact : 02 35 56 15 63 ou mathias.eusebe@smitvad.fr

Site internet : www.smitvad.com/prevention.html

Bilan de la 1^{ère} année du nouveau programme de prévention

Le Smitvad participe depuis 2011, en collaboration avec ses communautés de communes adhérentes au Programme Local de Prévention des Déchets du Pays de Caux

Un démarrage encourageant !

L'objectif principal de ce programme est de **réduire de 10% le tonnage de Déchets Ménagers et Assimilés** ou DMA (ordures ménagères résiduelles ou OMr + tri sélectif + déchèteries) produit par habitant d'ici 2020 par rapport à l'année 2017, considérée comme année de référence.

Evolution des tonnages par habitant entre 2017 et 2018 sur le territoire du Smitvad

Année	Popula tion	OMr	tri sélectif			TOTAL OMr + tri	déchetteries											TOTAL déchè tes	TOTAL DMA		
			recyclables (hors verre)	verre	TOTAL PAV		déchets verts	encombrants	gravats	bois	feraille	mobili er	DEEE	cartons	textile	DDM	polystyrène			pneus	autres
2018	88704	191	63	46	110	300	213	61	52	31	19	16	8	9	4	2	0,2	0,9	5,6	421	721
2017	87912	229	41	41	82	311	208	59	59	29	18	18	9	8	4	2	0,2	0,5	9,0	424	736
Evolution 2017-18	1%	-17%	54%	12%	33%	-3,6%	2%	3%	-12%	8%	4%	-11%	-20%	5%	-10%	25%	30%	101%	-38%	-0,9%	-2,0%

Entre 2017 et 2018, on constate d'importantes évolutions dans la répartition des tonnages de déchets produits par habitant sur le territoire du Smitvad :

- la **production d'OMr a diminué de façon considérable** en passant de 229 kg/hab/an en 2017 à 191 kg/hab/an en 2018, soit -17%,
- en parallèle, le tonnage de **tri sélectif (recyclables + verre) a très fortement augmenté** en passant de 82 kg/hab/an à 110 kg/hab/an, soit +33%,
- globalement, les **ordures ménagères et assimilées (OMr + tri) ont diminué de 3,6%** en passant de 311 à 300 kg/hab/an,
- pour la **partie déchèteries, on observe une légère baisse (-0,9%)** qui sera à accentuer sur les prochaines années pour espérer atteindre l'objectif fixé par le programme,
- dans l'ensemble, les **déchets ménagers et assimilés produits par les 3 communautés de communes adhérentes au Smitvad ont diminué significativement**, passant de 736 à 721 kg/hab/an (-2 %).

Et maintenant, on passe la deuxième !

Conformément aux attentes, l'évolution des consignes de tri et les changements des modes de collecte mis en œuvre par les communautés de communes ont permis d'accentuer fortement le tri sélectif et de réduire la production d'ordures ménagères résiduelles.

Au rythme actuel, la **baisse des déchets ménagers et assimilés (DMA) serait toutefois insuffisante en 2020** pour atteindre l'objectif de -10% fixé par la loi de transition énergétique !

Pour accentuer la dynamique, l'effort sera à concentrer en particulier sur les déchèteries et notamment les déchets verts, dont la production, stable depuis quelques années, demeure supérieure à 200 kg/hab/an (plus que les OMr) !

C'est dans cette optique que des actions ont été initiées fin 2018 (voir verso) avec pour ambition de **modifier les pratiques liées au jardinage** en encourageant le retour au sol de la matière organique contenue dans les « déchets verts ».

Aides au jardinage durable

Mi 2018, le comité syndical du Smitvad a voté la mise en place d'un **dispositif d'aides** pour encourager les habitants à s'équiper de **matériel de jardinage durable** permettant de limiter la production de déchets verts (broyeurs de végétaux et tondeuses mulching).

Il faut dire que les seuls **déchets verts** représentent **30% du tonnage total de déchets ménagers** et assimilés produits sur le territoire du Smitvad.

Principaux résultats des aides au jardinage durable attribuées en 2018

Type subvention	Nombre de subventions accordées	Total des dépenses subventionnées (en €)	Total des aides accordées (en €)	Total des surfaces de terrains (en m ²)	Total des surfaces de pelouses (en m ²)	Total des longueurs de haies (en m)	Poids de déchets verts évités annuellement (en tonnes)	Nombre annuel passages en déchèterie	Nombre de passages en déchèterie évités
Achat broyeur	29	18109	4409	83909		5508	6	356	178
Achat tondeuse	100	235064	29430	329549	160751		161	2012	1006
Achat kit mulching	8	664	332	15630	13200		13	151	75,5
TOTAL	137	253837	34171	429088	173951	5508	179	2519	1260



Ce dispositif a permis d'attribuer 137 aides pour un **montant total supérieur à 34 000 €**. D'après nos estimations, cela permettra de **réduire de 179 tonnes par an** la production de déchets verts, tout en **évitant 1260 voyages en déchèteries** pour les usagers.

Etant donné le **succès considérable de cette opération**, sa reconduction sera à étudier dès que le syndicat aura la capacité budgétaire de la faire.

Recyclage des coquillages : un premier test réussi

Lors de fêtes de fin d'année, une collecte test des déchets de coquillages a été mise en place dans les déchèteries de communautés de communes adhérentes au SMITVAD.

Cette action, soutenue par la région Normandie dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt économie circulaire dont le SMITVAD a été lauréat, a permis de collecter 1,5 tonnes de coquillages qui ont été broyés à l'usine de Brametot et utilisés comme amendement dans un champ situé à proximité.

Des analyses agronomiques ont été effectuées sur le gisement collecté et le bilan de cette expérimentation sera utilisé pour étudier la faisabilité d'une filière de recyclage pérenne associant les professionnels de la pêche à l'échelle de la région Normandie.

